

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 29
- ayant pris part au vote : 32
- procurations : 3

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

L'an deux mille quatorze et le 15 octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 7 octobre 2014, sous la présidence de Monsieur Marc PÉRÉ, Maire.

MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0

☎ 05.62.89.22.89

Etaient présents : M.MARC PERE, M.YVAN NAVARRO, M.JEAN-MARIE VITRAC, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, M.NICOLAS COSTES, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M.DAVID ROFE, MME MICHELE CHAVE, M. FREDERIC BAMIERE, MME BRIGITTE COLOMIE, MME KATY COLDER, M.DENIS MOLET, MME ISABELLE GODEAS, M. LAURENT ORTIC, MME FLORENCE TOULZE, M.PATRICE ETAVE, M. PHILIPPE BAUMLIN, MME NATHALIE GAUVRIT, M.JOËL FEULLERAT, M. DOMINIQUE GIRONNET, MME NADINE MAURIN, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. XAVIER MANGOGNA, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, M. JACQUES DAHAN, MME ISABELLE SEROR, MME ELISABETH ATTELAN.

Etaient absents excusés ayant donné procuration : MME NATHALIE SIMON-LABRIC (Pouvoir donné à M JEAN-MARIE VITRAC) M.ERWAN DANIEL (Pouvoir donné à MME NADINE MAURIN), M. ANDRE PAULHIAC (Pouvoir donné à M.JACQUES DAHAN).

Etait absent excusé : Mme BRIGITTE BEC

MME BRIGITTE COLOMIE a été élue secrétaire

DÉLIBÉRATION n°2014/152

Objet : Signature d'une convention de mise à disposition d'un Marché de fourniture, d'acheminement de Gaz Naturel et services associés passés sur le fondement d'accords-cadres à conclure par l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP)

Dans le cadre de la disparition des tarifs réglementés de vente du gaz naturel pour les consommateurs non domestiques, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer au groupement de commandes pour la fourniture et l'acheminement de gaz naturel et services associés de l'UGAP.

La présente convention a pour objet la mise à disposition d'un marché public de fourniture et d'acheminement de gaz naturel et services associés, par bénéficiaire et par lot. Les prestations du marché débiteront à compter du 1^{er} juillet 2015.

- Considérant l'intérêt pour les collectivités de procéder en commun aux prestations objet du marché afin d'optimiser la procédure de consultation et le coût des prestations, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver la convention de mise à disposition d'un marché de fourniture et d'acheminement de gaz naturel et services associés passé sur le fondement d'accords-cadres à conclure par l'UGAP, de l'autoriser à signer ladite convention et à prendre toutes les mesures d'exécution liées à l'approbation de cette convention

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

A l'unanimité,

- d'approuver la convention de mise à disposition d'un marché de fourniture et d'acheminement de gaz naturel et services associés passé sur le fondement d'accords-cadres à conclure par l'UGAP,
- d'autoriser Monsieur Le Maire à signer ladite convention et à prendre toutes les mesures d'exécution liées à l'approbation de cette convention

Pour copie conforme,
Le Maire,
Marc PÉRE



Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint au Maire
Jean-Marie VITRAC

- Transmis le 16 OCT. 2014
- Affiché le 16 OCT. 2014